

Le Crédit Immobilier Salaf Bayti est composé d'un ensemble de formules de crédit pour vous accompagner dans le financement et l'acquisition de biens immobiliers. Votre conseiller bancaire est garant du bon déroulement de votre demande de financement, il vous oriente tout au long de la procédure, et vous apporte les conseils nécessaires pour mener à bien votre projet jusqu'à sa concrétisation. Il étudiera avec vous les possibilités de financement, les scénarios possibles d'investissement et vous proposera les formules les plus adaptées à votre situation.

Constituer mon dossier de crédit

VOUS ÊTES DÉJÀ CLIENTS ?

Fonctionnaires / Salariés

- Une attestation de travail et de salaire (compléter avec les pièces pour les fonctionnaires)
- Vos 3 derniers bulletins de paie
- La domiciliation irrévocable de votre salaire, que vous pouvez [télécharger ici](#) et faire remplir par votre employeur
- Un état d'engagement pour les fonctionnaires
- Documents justifiant la déclaration fiscale des revenus complémentaires
- Les 6 derniers relevés bancaires Société Générale

Commerçants / Fonctions indépendantes

- Une copie de votre registre de commerce
- Pour les professions libérales, votre carte professionnelle
- Le dernier avis d'imposition
- La domiciliation irrévocable de vos revenus, que vous pouvez [télécharger ici](#) et faire remplir par votre employeur
- Les 12 derniers relevés bancaires Société Générale

NOUVEAU CLIENT ?

- Vous devez compléter votre dossier en incluant :
- Les 12 derniers relevés de comptes de votre banque
- Le tableau d'amortissement des prêts en cours

NB :

En souscrivant à un crédit immobilier, vous vous engagez auprès de votre établissement bancaire à le rembourser selon les modalités prévues dans votre contrat de prêt. Si toutefois vous rencontrez des difficultés en cours de parcours, nos conseillers seront à votre disposition pour vous accompagner à faire évoluer vos conditions de remboursement pour qu'elles s'adaptent le mieux à votre nouvelle situation.